Conférence des Parties des Nations Unies sur le changement climatique 2025 (COP30) à Belém au Brésil: Un bilan contrasté avec certaines avancées.

La 30° Conférence des Parties (COP30) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) s'est tenue dans la partie orientale de l'Amazonie, à Belém, au Brésil, du 10 au 21 novembre 2025. Dix ans après l'Accord de Paris, ce sommet s'inscrivait dans un contexte d'urgence: l'année 2024 a été la première pour laquelle la température moyenne a déjà dépassé au niveau mondial le seuil de réchauffement de 1,5°C selon Copernicus, le programme d'observation de la Terre de l'Union européenne.

L'événement dirigé par le Président du pays hôte, Luiz Inácio Lula da Silva (Brésil), a vu la participation d'environ 50 000 personnes à Belém. Le COP 30 a accueilli plusieurs chefs d'État européens de premier plan lors du segment de haut niveau, notamment le Président Emmanuel Macron (France) et le Chancelier Friedrich Merz (Allemagne). Cependant, l'absence des dirigeants des plus grands pays émetteurs, comme la Chine et les États-Unis (suite au retrait de l'Accord de Paris annoncé par Donald Trump) a fortement pesé d'une manière générale sur le manque d'ambition du texte final.

Trois enjeux cruciaux de la Conférence

1. Le Bilan Mondial et la fracture sur les énergies fossiles

Le cœur des négociations portait sur le **Bilan Mondial** (Global Stocktake), des progrès accomplis et l'urgence de réduire partout les émissions de gaz à effet de serre.

La fracture sur les énergies fossiles: L'un des principaux obstacles fut l'absence d'accord sur le lancement de feuilles de route claires pour une sortie progressive des énergies fossiles.
Malgré des initiatives pour une ambition forte de l'Union Européenne, y compris la France et le Luxembourg et d'autres parties, le texte final, jugé a minima, n'a pas inclus cette ambition, en grande partie à cause de l'opposition de plusieurs États producteurs.

2. Financement, adaptation et justice climatique

Les besoins des pays en développement, particulièrement vulnérables aux impacts climatiques, ont dominé la thématique du financement.

- Avancées sur l'adaptation : Les négociations ont permis d'établir un objectif d'augmentation des financements pour l'adaptation.
- Fonds Pertes et Préjudices : Le soutien au Fonds pour répondre aux Pertes et Préjudices (Loss and Damage Fund) a été réaffirmé, avec l'annonce du démarrage des premiers projets en 2026.

3. Amazonie, biodiversité et gouvernance de l'information

La conférence s'étant déroulée aux portes de l'Amazonie, le rôle des écosystèmes et la protection des peuples autochtones étaient au centre des préoccupations.

• Climat et Biodiversité: Le Brésil a mis en avant un « Mécanisme pour la préservation des forêts tropicales », soulignant la nécessité d'intégrer climat et biodiversité et de protéger les forêts comme puits naturels de carbone. Le 'Tropical Forest Forever Facility', un fonds mondial d'un montant total à moyen terme de 125 milliards de dollars dont 25 milliards de la part de différents Etats, a été lancé afin de financer la conservation des forêts tropicales à travers le monde. La démarcation de dix territoires autochtones supplémentaires au Brésil a été annoncée.

• Gouvernance de l'information : La lutte contre la désinformation climatique a été inscrite pour la première fois à l'Agenda d'Action de la COP30, avec la signature au début d'une bonne douzaine d'Etats de la Déclaration sur l'intégrité de l'information sur les changements climatiques. Le Luxembourg ne fait pas encore partie de ces Etats, à l'inverse de ses pays avoisinants.

Focus national : Le Luxembourg, un acteur engagé et visible

Le Luxembourg a marqué sa présence à la COP30 par un engagement renforcé et une visibilité inédite :

- **Premier pavillon national :** Sous le thème « *Mutirão Meets Luxembourg* », il a mis en avant son leadership en finance durable, technologies vertes et innovation, et a été récompensé par les Délégués Jeunesse européens pour son engagement en faveur des jeunes.
- **Financement climatique accru**: Le financement climatique international du Luxembourg passera de 220 à 320 millions d'euros sur cinq ans, dans le cadre de la stratégie *Climate Nexus* et du projet *Rio Changemakers* favorisant les solutions fondées sur la nature.

Prochaines Étapes et Perspectives : Après Belém, l'heure des actes

La conclusion de la COP30, jugée encourageante sur la voie du dialogue mais insuffisante sur l'ambition, ouvre une période cruciale de mise en œuvre.

- Révision Accélérée des NDC : Le principal impératif est la nécessité pour les nations de soumettre des Contributions Déterminées au Niveau National (NDC) révisées et plus ambitieuses afin de combler le fossé d'émissions, notamment celles des 80 États en retard sur leurs engagements.
- 2. **Opérationnalisation du Financement** : Les efforts doivent se concentrer sur la capitalisation et le démarrage effectif des projets financés par le **Fonds Pertes et Préjudices en 2026**.
- 3. **COP31 en Turquie**: La COP31 aura lieu en novembre 2026 en Turquie.
- 4. **Action Non-Étatique**: La mobilisation des acteurs non-gouvernementaux, des entreprises et des autorités locales reste essentielle pour accélérer la transition, en dehors du cadre formel des négociations intergouvernementales.

Conclusion

La COP30 à Belém restera un moment symbolique et contrasté pour la diplomatie climatique.

Symbolique, car elle a ancré la discussion au cœur de l'Amazonie et a permis une reconnaissance accrue des besoins en financement pour l'adaptation et les pertes, notamment via l'engagement renforcé des pays. **Contrastée** par l'insuffisance de l'ambition du texte final sur la sortie progressive des énergies fossiles.

Le bilan rappelle que la trajectoire vers la neutralité carbone est désormais engagée, mais à une vitesse insuffisante. Pour faire face à l'urgence climatique, les pays de l'Union Européenne devraient en tenir compte également au niveau de la cohérence des politiques dans les relations internationales. Or, après la fin de la COP30, le Parlement européen a fait un vote pour affaiblir et reporter une deuxième fois un règlement de l'Union européenne sur la déforestation, visant à limiter l'importation en Europe de produits issus de terres déforestées.

Aurora Gualtieri